



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des finances

---

FINA • NUMÉRO 111 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 24 octobre 2005**

---

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des finances

Le lundi 24 octobre 2005

• (1055)

[Français]

**Le greffier du comité:** Bonjour. Je constate qu'il y a quorum. Je vais procéder à l'élection du président. Je suis prêt à recevoir les candidatures proposées à cet effet.

Madame Boivin?

**Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.):** Je propose M. Massimo Pacetti.

**Le greffier:** Il est proposé par Mme Boivin que M. Massimo Pacetti soit élu président du comité.

Y a-t-il d'autres candidats proposés?

[Traduction]

Monsieur Penson.

**M. Charlie Penson (Peace River, PCC):** Nous appuyons la motion.

**Le greffier:** Tous ceux qui sont pour?

(La motion est adoptée.)

[Français]

Je déclare M. Massimo Pacetti dûment élu président du Comité permanent des finances.

Je vais maintenant procéder à l'élection d'un premier vice-président, provenant de l'opposition officielle.

[Traduction]

Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Monsieur Solberg.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Je propose M. Charlie Penson.

**Le greffier:** M. Solberg propose que M. Charlie Penson soit élu vice-président du comité.

(La motion est adoptée.)

**Le greffier:** Je déclare M. Charlie Penson dûment élu vice-président du comité des Finances.

[Français]

Je vais maintenant procéder à l'élection d'un autre vice-président provenant de l'opposition.

Monsieur Desrochers?

**M. Odina Desrochers (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, BQ):** Je propose que M. Yvan Loubier soit élu vice-président du comité.

(La motion est adoptée.)

**Le greffier:** Je déclare M. Yvan Loubier dûment élu vice-président du Comité permanent des finances. Merci beaucoup.

La séance est levée.

---





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**